

# Ça commence à midi !



## Séance 3

Gratuit

### FORMATION EN LIGNE INTRODUCTION À LA NÉGOCIATION DES OPTIONS

Formation complète et gratuite sur les notions  
fondamentales

 Mardis et jeudis

 du 26 septembre  
au 26 octobre 2023

 12 h à 13 h 30

En savoir plus :  
<https://lesoptions.com/page-intro/>



Martin NOËL  
Spécialiste en options



# Avis de non-responsabilité

- Le présent document est fourni à titre informatif seulement et ne doit en aucun cas être interprété dans toute juridiction comme étant un conseil ou une recommandation relativement à l'achat ou la vente d'instruments dérivés ou de titres sous-jacents ou comme étant un avis de nature juridique, comptable, financier ou fiscal. Corporation financière Monétis et ses clients n'endossent ni ne recommandent les résultats obtenus à l'aide de ce document. Corporation financière Monétis et ses clients recommandent que vous consultiez vos propres experts en fonction de vos besoins. Bien que ce document ait été conçu avec soin, Corporation financière Monétis et ses clients se dégagent de toute responsabilité quant à toutes erreurs ou omissions ou quant à votre utilisation de, ou confiance dans, l'information. Corporation financière Monétis se réserve le droit de modifier ou réviser, à tout moment et sans avis préalable, le contenu de ce document. Corporation financière Monétis et ses clients ne seront aucunement responsables des dommages, pertes ou frais encourus à la suite de l'utilisation de l'information apparaissant ou obtenue à partir de ce document.

# Les notions fondamentales

- Les concepts de base
- La négociation des options
- L'exercice et l'assignation des options
- **Les rajustements de contrats**
- Les stratégies de base



# **Introduction à la négociation des options**

**Les notions fondamentales**

**Les rajustements de  
contrats**

# **Les rajustements de contrats**

# Table des matières

- Les catégories de rajustements
- Les conséquences des rajustements
- Le rôle de la CDCC
- Le comité des rajustements
- Les types de rajustements
- Exemples de rajustements

# Les catégories de rajustements

- Dividende en espèces ou en actions
- Fractionnement d'actions
- Regroupement d'actions
- Émission de droits de souscription
- Réorganisation corporative
- Acquisition et fusion

# Les conséquences des rajustements

- Les rajustements peuvent avoir des changements importants sur la valeur des actions sous-jacentes, et par le fait même, sur la valeur des contrats d'options
- Exemple : Fractionnement d'actions
  - Impact sur la valeur des actions et le nombre d'actions détenues par les investisseurs
  - Les contrats d'options doivent être rajustés afin de refléter ces changements



# Les conséquences des rajustements

- Il est important d'être informé des rajustements en cours avant de faire toutes transactions sur, ou d'exercer, des contrats d'options
- Informations sur le site de la Bourse de Montréal
  - [http://m-x.ca/publi\\_circulaires\\_fr.php](http://m-x.ca/publi_circulaires_fr.php)

# Qui supervise les rajustements?

- La corporation canadienne de compensation des produits dérivés (CDCC)
  - Responsable de déceler et de suivre les mesures prises par les entreprises
  - Interprète l'information communiquée par la société
  - Communique l'information aux membres du comité responsable des rajustements
  - Une réunion est convoquée par la CDCC

# Le comité des rajustements

- Responsable d'apporter les rajustements
  - Détermine la nature et portée des rajustements
- Objectif
  - Les rajustements sont apportés pour protéger les investisseurs et les intérêts du public

# Les types de rajustements

- Le nombre de contrats
- La quotité de négociation
- Le prix de levée
- Le bien sous-jacent
- Le symbole

# Le nombre de contrats

Fractionnement  
d'actions 2/1

1 contrat

Rajustement

2 contrats

# La quotité de négociation

Fractionnement  
d'actions  $3/2$

Nombre d'actions  
= 100 actions

Rajustement

Nombre d'actions  
= 150 actions

# Le prix de levée

Dividende spécial de  
0,50 \$

Prix de levée  
= 50 \$

Rajustement

Prix de levée  
= 49,50 \$

# Le bien sous-jacent

Distribution spéciale  
d'actions

Nombre d'actions  
= 100 actions

Rajustement

Nombre d'actions  
= 100 actions +  
distribution spéciale



# Le bien sous-jacent

- Que faire avec des fractions d'actions?
  - Une société déclare une distribution spéciale d'actions de 0,2575 action à ses actionnaires actuels
  - 1 contrat = 100 actions
    - Distribution =  $100 \times 0,2575 = 25,75$  actions
    - Donc, 25 actions + 0,75 action

Distribution spéciale  
d'actions

0,75 action

50 \$

37,50 \$

# Le bien sous-jacent

Distribution spéciale  
d'actions

Nombre d'actions  
= 100 actions

Rajustement

Nombre d'actions  
= 100 actions +  
distribution spéciale

Nombre d'actions  
= 100 actions

Rajustement

Nombre d'actions  
= 100 actions + 25,75  
actions  
= 125 actions + 0,75  
action

Nombre d'actions  
= 100 actions

Rajustement

Nombre d'actions  
= 125 actions + 37,50 \$

# Le symbole

XYZ

Contrat régulier

Rajustement

XYZ1

Contrat rajusté

XYZ

Nouveau contrat

# Dividendes spéciaux

# Dividendes spéciaux

- Les dividendes en espèces ou en actions
  - En règle générale, aucun rajustement n'est apporté pour tenir compte de dividendes en espèces ordinaires ou de distributions ordinaires en actions par l'émetteur d'un bien sous-jacent ou de dividendes ou distributions en espèces déclarés par l'émetteur d'un bien sous-jacent dont la valeur représente moins de 0,15 \$ par action

# Dividendes en espèces

## Rajustement pour un dividende spécial de 3 \$ / action

		Avant	Après
Nombre de contrats	identique	1	1
Prix de levée	réduit de 3 \$	90	87
Symbole	identique	ABC	ABC
Quotité	identique	100	100
Valeur du contrat	modifiée	9 000 \$	8 700 \$

# Dividendes en espèces

- MNO = 90 \$
- Dividende spécial de 3 \$
- Investisseur détient 1 option d'achat ayant un prix de levée de 90 \$
  - Valeur du contrat = 9 000 \$ (100 actions x 90 \$)

Prix de levée  
= 90 \$

Rajustement

Prix de levée  
= 87 \$

Nombre de contrats  
= 1

Rajustement

Nombre de contrats  
= 1

$1 \times 100 \times 90 \$ = 9\,000 \$$

Rajustement

$1 \times 100 \times 87 \$ = 8\,700 \$$

# Dividendes en espèces

- Exemples

- Tourmaline Oil Corp. (TOU)

- Dividende spécial en espèces

- [https://m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/105-23\\_fr.pdf](https://m-x.ca/f_circulaires_fr/105-23_fr.pdf)

- Paramount Resources Ltd. (POU)

- Dividende spécial en espèces

- [https://m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/007-23\\_fr.pdf](https://m-x.ca/f_circulaires_fr/007-23_fr.pdf)



# Dividendes en actions

## Rajustement pour un dividende spécial de 0,8325 action / action

		Avant	Après
Nombre de contrats	identique	1	1
Prix de levée	identique	90	90
Symbole	modifié	ABC	ABC1
Quotité	modifiée	100	183 + 22,50 \$
Valeur du contrat	modifiée	9 000 \$	9 000 \$

# Dividendes en actions

- Exemple
  - Brookfield Business Partners L.P. (BBU)
    - Dividendes en actions
      - [https://m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/032-22\\_fr.pdf](https://m-x.ca/f_circulaires_fr/032-22_fr.pdf)

# **Les fractionnements d'actions**

# Les fractionnements d'actions

- Le fractionnement d'actions est une décision de l'entreprise avec pour objectif de réduire le prix des actions
  - Augmentation des transactions
  - Prix plus abordable pour les petits investisseurs
- Rajustement
  - Préserver la valeur initiale de la position

# Fractionnements d'actions

## Rajustement pour un fractionnement régulier ( 3 / 1 )

		Avant	Après
Nombre de contrats	multiplié par 3	1	3
Prix de levée	divisé par 3	90	30
Symbole	identique	ABC	ABC
Quotité	identique	100	100
Valeur du contrat	identique	9 000 \$	9 000 \$

# Fractionnements d'actions

## Rajustement pour un fractionnement irrégulier ( 3 / 2 )

		Avant	Après
Nombre de contrats	identique	1	1
Prix de levée	divisé par 1,5	90	60
Symbole	modifié	ABC	ABC1
Quotité	multipliée par 1,5	100	150
Valeur du contrat	identique	9 000 \$	9 000 \$

# Fractionnements d'actions

- MNO = 90 \$
- Fractionnement 2/1
- Investisseur détient 100 actions à 90 \$
  - Valeur de 9 000 \$

MNO = 90 \$

Fractionnement

MNO = 45 \$

$100 \times 90 \$ = 9\,000 \$$

Fractionnement

$200 \times 45 \$ = 9\,000 \$$

# Fractionnements d'actions

- MNO = 90 \$
- Fractionnement 2/1
- Investisseur détient 1 option d'achat ayant un prix de levée de 90 \$
  - Valeur du contrat = 9 000 \$

Prix de levée  
= 90 \$

Rajustement

Prix de levée  
= 45 \$

Nombre de contrats  
= 1

Rajustement

Nombre de contrats  
= 2

$1 \times 100 \times 90 \$ = 9\,000 \$$

Rajustement

$2 \times 100 \times 45 \$ = 9\,000 \$$



# Fractionnements d'actions

- Exemple
  - Alimentation Couche-Tard Inc., Cl. B (ATD)
    - Fractionnement d'actions
      - [https://m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/119-19\\_fr.pdf](https://m-x.ca/f_circulaires_fr/119-19_fr.pdf)
  - Dollarama Inc. (DOL)
    - Fractionnement d'actions
      - [https://m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/096-18\\_fr.pdf](https://m-x.ca/f_circulaires_fr/096-18_fr.pdf)

# **Les regroupements d'actions**

# Les regroupements d'actions

- Le regroupement d'actions est une décision de l'entreprise avec pour objectif d'augmenter le prix des actions
  - Ramener le prix des actions à un niveau où les investisseurs institutionnels pourront acheter les actions à nouveau
- Rajustement
  - Préserver la valeur initiale de la position

# Les regroupements d'actions

## Rajustement pour un regroupement ( 1 / 5)

		Avant	Après
Nombre de contrats	identique	1	1
Prix de levée	multiplié par 5	7	35
Symbole	modifié	ABC	ABC1
Quotité	divisé par 5	100	20
Valeur du contrat	identique	700 \$	700 \$

# Regroupements d'actions

- MNO = 5 \$
- Regroupement 1/4
- Investisseur détient 400 actions à 5 \$
  - Valeur de 2 000 \$

MNO = 5 \$

Regroupement

MNO = 20 \$

$400 \times 5 \$ = 2\,000 \$$

Regroupement

$100 \times 20 \$ = 2\,000 \$$

# Regroupements d'actions

- MNO = 5 \$
- Regroupement 1/4
- Investisseur détient 1 option d'achat ayant un prix de levée de 5 \$
  - Valeur du contrat = 500 \$

Prix de levée  
= 5 \$

Rajustement

Prix de levée  
= 20 \$

Nombre de contrats  
= 1

Rajustement

Nombre de contrats  
= 1

$1 \times 100 \times 5 \$ = 500 \$$

Rajustement

$1 \times 25 \times 20 \$ = 500 \$$

# Regroupements d'actions

- Exemple
  - Bombardier Inc. CI B (BBD)
    - Regroupement d'actions
      - [https://m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/067-22\\_fr.pdf](https://m-x.ca/f_circulaires_fr/067-22_fr.pdf)
  - Precision Drilling Corporation (PD)
    - Regroupement d'actions
      - [https://m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/189-20\\_fr.pdf](https://m-x.ca/f_circulaires_fr/189-20_fr.pdf)

# **Émission de droits de souscription**



# Émission de droits de souscription

## Rajustement pour l'émission de 0,33 droits de souscription par action

		Avant	Après
Nombre de contrats	identique	1	1
Prix de levée	identique	50	50
Symbole	modifié	ABC	ABC1
Quotité	modifiée	100	100 + 33 droits
Valeur du contrat	identique	5 000 \$	5 000 \$

# Réorganisation corporative

# Réorganisation corporative

## Réorganisation par scission d'une action de XYZ pour une ABC

		Avant	Après
Nombre de contrats	identique	1	1
Prix de levée	identique	50	50
Symbole	modifié	ABC	ABC1
Quotité	modifiée	100	100 ABC + 100 XYZ
Valeur du contrat	identique	5 000 \$	5 000 \$

# Acquisition et fusion

# Acquisition et fusion

## XYZ acquière ABC pour 50 \$ / action

		Avant	Après
Nombre de contrats	identique	1	1
Prix de levée	identique	50	50
Symbole	modifié	ABC	ABC1
Quotité	modifiée	100	5 000 \$
Valeur du contrat	identique	5 000 \$	5 000 \$

# Acquisition et fusion

## XYZ acquière ABC contre 0,50 action de XYZ

		Avant	Après
Nombre de contrats	identique	1	1
Prix de levée	identique	50	50
Symbole	modifié	ABC	ABC1
Quotité	modifiée	100 ABC	50 XYZ
Valeur du contrat	identique	5 000 \$	5 000 \$

# Acquisition et fusion

- Exemple
  - Maxar Technologies (MAXR)
    - Plan d'arrangement (Final)
      - [https://m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/066-23\\_fr.pdf](https://m-x.ca/f_circulaires_fr/066-23_fr.pdf)
  - Thomson Reuters Corporation (TRI)
    - Plan d'arrangement (Final)
      - [https://m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/085-23\\_fr.pdf](https://m-x.ca/f_circulaires_fr/085-23_fr.pdf)



# **Introduction à la négociation des options**

**Les notions fondamentales**

**Les rajustements de  
contrats**